



## Procès-verbal des votes et élections par correspondance pour l'AD printanière de juin 2020

Retour dans le cadre du délai fixé

81 enveloppes de vote sont arrivées au secrétariat jusqu'au jeudi 11.6. Vu que des enveloppes-réponses normales ont été utilisées pour le renvoi des suffrages, il y avait la possibilité que d'autres enveloppes de vote arrivent encore plus tard avec un cachet postal jusqu'au 8 juin compris. Le bureau de vote et d'élection avait donc décidé d'attendre jusqu'au mardi 16 juin avant de communiquer les résultats. Les éventuelles enveloppes de vote munies d'un cachet postal jusqu'au 8 juin devant être dépouillées le mardi 16 juin en présence de la présidente de la CG.

Deux enveloppes de vote munies d'un cachet postal du 8 juin au plus tard nous sont encore parvenues jusqu'au mardi 16 juin. Elles font donc partie du dépouillement.

### Point 1.2: **Adoption des comptes 2019 y.c. les rapports de l'organe de révision, de la CG et de l'IRI**

Acceptez-vous les comptes 2019 y compris les rapports de l'organe de révision, de la CG et de l'IRI et donc d'en donner décharge au Comité?

OUI	NON	ABSTENTIONS
80	1	2

*Les comptes 2019 sont donc adoptés par 80 oui avec 1 non et 2 abstentions.*

Mandat de BDO pour la révision des comptes 2020

OUI	NON	ABSTENTIONS
78	3	2

*Le mandat de vérifier les comptes 2020 est donc attribué à la société BDO par 78 oui, 3 non et 2 abstentions.*

### Point 2.1: Modifications du règlement des contributions: Contributions pour les légumes Bourgeon

Acceptez-vous que le règlement des contributions qui figure dans l'annexe des Statuts soit modifié selon la proposition du Comité?

OUI	NON	ABSTENTIONS
68	14	1

*Le règlement des contributions qui figure dans l'annexe des Statuts est donc modifié comme proposé par 68 oui avec 14 non et 1 abstention.*

Point 2.2: Recommandation de vote pour le référendum sur la révision de la Loi sur la chasse

Souhaitez-vous donner une recommandation de vote concernant le référendum sur la révision de la Loi sur la chasse?

Oui (Motion Bio Grischun) - Non (Motion du Comité)

OUI	NON	ABSTENTIONS
43	35	5

*Les délégués acceptent de donner une recommandation de vote par 43 oui.*

Question complémentaire: **S'il y a recommandation de vote, laquelle Bio Suisse doit-elle donner?**

VOTER OUI	LIBERTÉ DE VOTE	VOTER NON	BLANCS
38	36	3	6

*Les délégués acceptent à courte majorité de donner une recommandation de vote positive.*

Point 3.3: **Confirmation de l'élection de la Commission de la Qualité**

Confirmez-vous l'élection des 4 nouveaux membres de la CQ selon la motion du Comité?

OUI	NON	ABSTENTIONS
77	3	3

*Les nouveaux membres de la Commission de la Qualité (CQ) sont confirmés par 77 oui avec 3 non et 3 abstentions.*

## Élections

### Point 3.1: Élection de la présidence

Urs Brändli est réélu président de Bio Suisse avec 74 voix (majorité absolue = 42 voix).

### Point 3.2: Élection des 6 autres membres du Comité

Répartition des voix (majorité absolue = 42 voix)

Nom	Nombre de voix	Élu-e
1. RYTZ-STEMPLINGER Monika	76	✓
2. STOECKLIN Milo	71	✓
3. GREGORI Claudio	73	✓
4. BIRCHER Josef	55	✓
5. CONTAT Karine	52	✓
6. GEBHARD Claude-Alain	31	–
7. GERBER Beat	44	–
8. GUILLOD Cédric	53	✓

7 candidates et candidats ont obtenu la majorité absolue au premier tour de l'élection. Beat Gerber a obtenu le plus petit nombre de voix et n'a pas été élu. Claude-Alain Gebhard n'a pas obtenu la majorité absolue.

#### Composition du bureau de vote et d'élection:

Susanne Häfliger (présidente de la CG) comme présidente

Franz Helfenstein (président de l'IRI)

Maurice Clerc (membre de l'IRI)

Signatures:

Lieu, date

Basel, 16.6.2020

Chef-fe du bureau de vote et d'élection

S. Häfliger

Coordinateur de la Fédération

